



La CGT, sa force, c'est vous !

02.98.76.65.65

6 rue de Kerhuel CS 29029
29196 Quimper cedex

nous écrire cgt@cg29.fr nous voir <http://cgtcg29.fr>

BREF

n° 21

Bulletin Réactif Engagé et Fédérateur

Alors que la CAP avait lieu le jour de la Saint-Valentin, on s'attendait à d'avantage d'entrain...mais non !

Dès le premier dossier, **seul le Syndicat CGT** conteste la nouvelle fiche administrative mise en place par la DRH, **sans aucune concertation avec les organisations représentantes du personnel.**

Le règlement interne de la CAP indique pourtant que toute modification doit être validée en CTP.

La DRH explique que des agents seraient intervenus pour faire enlever la lettre de motivation et qu'elle soit remplacée par une fiche administrative. La DRH suivrait donc les désirs des agents, pour une fois...**BIZARRE !?**

Le syndicat CGT conteste ce changement

Lors de la CAP, les conseillers généraux sont interpellés par la CGT au sujet de cette modification ; **lettre morte, des tombes !**



On s'attendait à la Saint-Valentin, on a eu la Toussaint !

Pourquoi cette fiche est dangereuse

- En diminuant les informations que peuvent avoir les représentants du personnel, elle minimise le rôle de la CAP.
- Des informations concernant un agent sont utiles pour lui mais aussi pour les autres.

Exemple : quand plusieurs agents postulent pour un poste, les élus du personnel doivent avoir le maximum d'éléments concernant chaque situation pour pouvoir voter en connaissance de cause.

- Cette fiche remet en cause l'obligation de discrétion de la CAP en insinuant que tous les éléments d'un dossier ne doivent pas être communiqués. La DRH pourrait tout savoir sur un agent et pas les membres de la CAP, porte ouverte à toutes les dérives par manque de transparence.

La CGT se bat pour des instances paritaires respectées



Bulletin d'adhésion

Nom :
Prénom :
Adresse :

